

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la MOSELLE

DE LA COMMUNE DE RAVILLE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
10	10	8

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 mars à vingt heures ; le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire.

Date de la convocation

14/03/2025

Présents : BECKER Cyrille, BERGER Delphine, TROSCZYNSKI Céline, ERHARD André, BECKER Mélanie, GOBILLOT Matthieu, DUCLERMORTIER Denis et URBAN Michel

Absents excusés : BENOIT Pierre, ZIPPEL Florianne

Nombre de Procuration : 0

DCM 14/2025 : TARIFS PERISCOLAIRES.

Le premier adjoint présente la grille tarifaire du périscolaire et des tarifs de l'accueil de loisir, applicable depuis le 1^{er} septembre 2025.

TARIFS AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2025

Elèves domiciliés sur le territoire des communes de Fouligny, Raville et Servigny-lès-Raville.

Participation des familles selon le quotient familial	7H-7H30	7H30-8H20	12H-13H20	16H-17H	17H-18H	18h-18H30
	Activités	Activités	Repas et activités	Goûter et activités	Activités	Activités
Tranche 1 0 à 599€	0,63 €	1,23 €	5,09 €	1,53 €	1,23 €	0,63 €
Tranche 2 600€ à 760€	0,83 €	1,65 €	6,75 €	1,95 €	1,65 €	0,83 €
Tranche 3 761 à 1100€	0,95 €	1,90 €	7,76 €	2,20 €	1,90 €	0,95 €
Tranche 4 1100 €	1,03 €	2,06 €	8,41 €	2,36 €	2,06 €	1,03 €

Elèves domiciliés hors du territoire des communes de Fouligny, Raville et Se...

Participation des familles selon le quotient familial	7H-7H30	7H30-8H20	12H-13H20	16H-17H	17H-18H	18h-18H30
	Activités	Activités	Repas et activités	Goûter et activités	Activités	Activités
Tranche 1 0 à 599€	1,65 €	2,44 €	9,99 €	2,76€	2,44 €	1,65 €
Tranche 2 600€ à 760€	1,85 €	2,86€	11,65 €	3,18 €	2,86 €	1,85 €
Tranche 3 761 à 1100€	1,97 €	3,11 €	12,66 €	3,43€	3,11€	1,97 €
Tranche 4 +1100 €	2,05 €	3,27 €	13,31 €	3,59 €	3,27 €	2,05 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

-de maintenir ces tarifs pour l'année 2025

Fait à RAVILLE, le 25/03/2025

Conforme au registre

« Certifiée exécutoire »

Le Maire,
Michel URBAN



Michel Urban

La secrétaire de séance
Marie-Pierre CHLOUP SURMELY

Marie-Pierre Chloup Surmely